

Image not found or type unknown



Utilisation vehicule suite deces

Par **thierry1955**, le **06/05/2015** à **13:13**

bonjour

mon père venant de décéder , ma maman ayant une maladie Alzheimer , je me pose la question pour l utilisation de son véhicule ? ayant procuration sur ses comptes , je peux les utiliser pour ses besoins personnels , donc pas besoin de tutelle pour le moment mais pour changer le nom sur la carte grise actuellement au nom de mon père , là je sais pas ! . puis je également utiliser le véhicule avec une carte grise au nom de mon père décédé , en ayant bien entendu prévenu l assurance et un contrôle technique à jour .

Merci d'avance

thierry